

CONSEILS DE SAISON PARU DANS L'AGRI DU 12 JUIN 2009

SITUATION DANS LE VIGNOBLE ROMAND

LA MAJORITE DES VIGNOBLES ROMANDS EST EN PLEINE FLORAISON

La floraison est précoce cette année. Certains vignobles atteignent déjà le stade nouaison, voire le stade petit pois dans les parcelles précoces en Valais. La situation phytosanitaire reste globalement saine.

Malgré des températures fraîches certaines journées, la croissance de la vigne a progressé. La majorité du vignoble romand est en pleine floraison ou atteint déjà le stade nouaison. En Valais, les parcelles et/ou cépages précoces atteignent le stade petit pois.

Maladies fongiques: la situation phytosanitaire reste globalement saine, même si l'on peut observer dans pratiquement toutes les régions quelques taches de mildiou. Toutefois, une bonne protection contre le mildiou et l'oïdium doit être maintenue car la vigne se situe encore dans une période de grande sensibilité aux attaques fongiques. Nous vous rappelons qu'afin de limiter les risques de développement de souches résistantes au mildiou, en présence de ce champignon (attaque déclarée), l'utilisation de fongicides de la famille des strobilurines et phénylamides est proscrite. Concernant l'oïdium, quelques rares foyers ont été observés en Valais. La lutte contre cette maladie est uniquement préventive. Les premiers symptômes étant difficilement décelables, un soin particulier sera apporté aux parcelles atteintes l'an dernier.

Ravageurs: en ce qui concerne les vers de la grappe, les contrôles d'occupation effectués en Valais confirment la faible pression et la bonne efficacité de la confusion. Dans les autres cantons, les contrôles se déroulent actuellement et de plus amples informations seront disponibles la semaine prochaine.

Pour rappel, les seuils de tolérance pour la première génération sont les suivants :

- En confusion: 5% des grappes touchées pour eudémis et 10% pour cochylis (par 1 larve ou plus) ;
- Hors confusion: 25 à 40% de grappes occupées par un glomérule ou plus (selon cépage et espèce présente).

Démonstration de machines : Pour terminer, nous vous signalons qu'une journée de démonstration de matériels viticoles (rogneuses, effeuilleuses, girobroyeurs, chenillettes, tracteurs, etc.) aura lieu le mardi 23 juin 2009 à Valeyres-sous-Rances au Domaine du Manoir, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. L'entrée à cette manifestation est libre. Tous les détails peuvent être obtenus sur www.vitiplus.ch ou au 021 614 24 31.

Ce conseil de saison est rédigé par ProConseil et les stations et services viticoles romands.